

N°546

du 02
NOVEMBRE
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

L'OURAGAN ET LES CANDIDATS AMERICAINS

Il existe dans toute société une compétition idéologique entre la sécurité et la liberté.

Les libéraux préfèrent l'intervention étatique la plus faible possible. Ils font confiance aux individus et à leur esprit d'entreprise. Ils souhaitent l'intervention étatique la plus légère possible et la pression fiscale minimale.

Les interventionnistes sociaux souhaitent protéger les faibles plutôt que les forts. Ils investissent l'Etat d'une fonction de redistribution qui fait monter la dépense publique et les impositions.

Tous les Etats cherchent un équilibre entre la socialisation et l'individualisme.

Le débat présidentiel américain n'échappe pas à la règle. Barack Obama défend l'intervention étatique tandis que Mitt Romney incarne le libéralisme le plus accentué.

Mais voici que le cyclone Sandy se mêle de la partie. Ses dévastations exigent une intervention étatique élargie de la Fédération qui est nécessaire en période de crise. Le candidat républicain est lui comme pris en défaut par ce désastre climatique. Les victimes ont besoin d'aide et de protection et non d'indifférence étatique et de charité individuelle.

Il est dès lors légitime de s'interroger : l'ouragan n'est-il pas venu donner un coup de pouce au candidat démocrate ?



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Pour être disponible, rapide et au service des usagers

La lenteur administrative enfin attaquée de front

** Un comité pour la simplification des procédures et formalités administratives va être instauré*

P.5 FOOTBALL/CAN 2013

L'ambitieux programme de Didier Six



Djifa Adjéoda, Ministre de la Fonction publique

P.3 Pour la production agricole au Togo

19,500 milliards Cfa attendus du Fonds GAFSP

P.3 Avant sa mise en place et son opérationnalisation à partir de 2013

Une étude de 3 mois commanditée pour des meilleures pratiques à l'Office togolais des recettes

P.4 D'après le Fonds monétaire international en mission au Togo

La croissance du PIB attendue à 5% fin 2012, le taux d'inflation en baisse continue



moovGmail SMS

Envoie des SMS gratuits
à tes contacts Moov.



groupe
etisalat

Service Client : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Pour être disponible, rapide et au service des usagers

La lenteur administrative enfin attaquée de front

* Un comité pour la simplification des procédures et formalités administratives va être instauré

Sylvestre D.

En l'absence du ministre des Finances et de l'économie, en mission permanente à l'étranger, aucun dossier ne peut être signé pour un éventuel décaissement, affirme-t-on furieusement. Au pire des cas, les chantiers en cours, en attente de règlement, peuvent s'arrêter, précise-t-on. D'autres ministres en font de même. "Tel ministre n'est pas là", crie-t-on fièrement, même s'il s'agit juste d'une information à fournir, et que le préposé est la personne indiquée - en présence du fameux ministre - pour s'exécuter. La presse en a fait mainte fois les frais. Officiellement, l'on reconnaît enfin que la lourdeur et le formalisme excessif des procédures constituent un handicap au bon fonctionnement de l'administration publique togolaise. "Les nombreux formulaires à remplir, les nombreux contrôles et les pratiques bureaucratiques sans délégation engendrent une lenteur dans l'exécution des tâches, paralysant ainsi la gestion courante dans l'administration et la mise en œuvre des actions de développement", a-t-on admis au conseil des ministres du mercredi 31 octobre 2012.

L'idée a officiellement fait l'objet d'une première discussion mercredi au sein du gouvernement. Entre autres raisons, il a été admis que «ces dysfonctionnements s'expliquent également par l'absence de normalisation et par la forte concentration des pouvoirs au sein de l'administration centrale, notamment le peu de délégation de pouvoirs, de compétences et de signatures entraînant l'engorgement d'un nombre d'actes en attente d'être signé par les seuls chefs des services centraux, alors que certains actes



Photo: L'Union

Djifa Adjéoda, Ministre de la Fonction publique

auraient pu être signés par les autorités des services déconcentrés ou par des collaborateurs directs». Au finish, on pointe du doigt des maux comme la corruption, le clientélisme et le favoritisme «qui ternissent l'image de l'administration et détériorent ses relations avec les usagers», pense-t-on.

Dans le but de remédier à tout cela, l'autorité compte instituer un Comité pour la simplification des procédures et formalités administratives. La simplification des formalités et des procédures administratives s'impose aujourd'hui comme une nécessité, explique le ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative. Elle va consister en une série de mesures destinées à faciliter les relations entre l'administration et les usagers. L'on veut ici rendre l'administration publique plus disponible et plus accessible aux usagers.

Le Comité pour la simplification des procédures et formalités administratives pourra être saisi par les administrations, les collectivités locales, les organismes de protection sociale ou des usagers. Il pourra

également s'autosaisir, le tout dans le but de rendre un avis sur les questions de simplifications des formalités et des procédures administratives et de recommander les modifications de textes et les réformes de procédures qui en découlent. Annuellement, le Comité devra produire un rapport sur le bilan, pour chaque ministère, des simplifications proposées. Et établir un plan de mise en œuvre de ses avis et recommandations et s'assurer de leur prise en compte par les ministères, institutions et services concernés. Les avis du Comité seront soumis au ministre en charge de la Fonction publique et de la réforme administrative pour décision à prendre.

Plus schématiquement, le Comité

pour la simplification des procédures et formalités administratives aura à collecter des informations sur l'administration publique et les mettre à la disposition des usagers. Il assistera les administrations dans leur démarche de réduction du volume et du temps nécessaire à l'accomplissement des formalités administratives, et élaborera des guides ou manuels de procédures à destination des usagers. Chaque ministre devra établir un programme annuel de simplification des formalités et des procédures administratives qu'il soumettra au Comité. Les administrations de l'Etat adressent au Comité les projets de formulaires qu'elles élaborent, ainsi que ceux préparés par les organismes placés sous leur tutelle. Le Comité veille à leur harmonisation, leur normalisation et leur simplification. Pour les répertoire après leur mise en service.

De source officielle, le Comité pour la simplification des procédures et formalités administratives pourra être constitué d'une dizaine de membres issus de plusieurs ministères, notamment de la Fonction publique et de la réforme administrative, de l'Economie et des finances, de l'Administration territoriale, du Commerce, de la Sécurité, de l'Industrie, de la Justice, de la Chambre du commerce, etc. Ils seront nommés par décret, pour une durée de 2 ans renouvelable, et fonctionneront sur le budget de l'Etat.

VERBATIM Par Eric J.

Un dialogue sans machination

Le Professeur Aimé Gogué de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (Addi) disait il y a un an de cela: «même en temps de guerre, on dialogue.» C'était une affirmation de trop, car en son temps, le Front républicain pour l'alternance et le changement, Frac, sous la bienveillante conduite de l'Alliance nationale pour le changement, Anc, avait sa position tranchée sur des discussions politiques avec le pouvoir en place. Et c'est Me Abi Tchessa, le président du Pacte socialiste pour le renouveau (Psr) qui avait la bonne formule: «il n'y a aucun dialogue possible avec le Rpt.» Si ce n'est pour se contredire lui-même par des propos du genre: «aujourd'hui les choses ont évolué...(au rpt, ndr)»; ça c'était avant, quand il est rentré au gouvernement.

Le dialogue entre le pouvoir en place et l'opposition a fait long feu dans les débats politiques dans le pays, pratiquement deux ans. Comme l'a souligné à nos confrères de Savoirs News, M. Patrick Spirlet, le Chef de la délégation de l'Union européenne auprès du Togo: «Nous ne pouvons que regretter l'échec de nombreuses initiatives de dialogue...»

L'échec est dû tout simplement aux considérations trop politiciennes des sujets par les uns et par les autres, au suivisme, et à l'instabilité politique de certains leaders. La résultante de tout cela est l'incapacité à être franc et à tenir la bonne réflexion jusqu'au bout.

L'exemple de Messan Agbégomé Kodjo est patent. En février 2011, il disait: «le dialogue me semble un outil pertinent pour la paix et pour la culture d'une vie politique intérieure apaisée...» Quelques temps après, le même Agbégomé soutient tout ce que faisaient ses amis du Frac. Il n'était plus prêt au dialogue; il était prêt pour la démission et le départ du Chef de l'Etat du pouvoir; il a réclamé avec ses amis du Cst la désobéissance civique; et martelait aussi que sans les réformes constitutionnelles et institutionnelles, et le respect des préalables posés par son groupe, aucun dialogue avec le pouvoir de Lomé. La semaine dernière, M. Kodjo est revenu à la charge pour indiquer que: «Je pense que les éléments dont je dispose me permettent d'espérer que dans les semaines à venir, il y aura un dialogue, nous irons au dialogue.» C'est dans une interview accordée au site internet pa-lunion.com.

Dans la position de ne pas dialoguer avec le pouvoir en place, le leader de l'Anc, Jean-Pierre Fabre a été le plus acerbe en disant «moi je ne fréquente pas les assassins, les violateurs des droits de l'Homme.»

Aujourd'hui que le pouvoir a mis en branle la machine électorale, aussi bien à la coalition Arc-en-ciel qu'au collectif Sauvons le Togo, le ton a changé pour appeler à un dialogue avant l'organisation du scrutin législatif. Dialogue, d'accord, mais se pose encore l'éternel problème de ceux qui doivent dialoguer et de quoi va-t-on dialoguer. Le souhait serait qu'il n'y ait pas de machination et que tout le monde participe au prochain débat national.

Avant sa mise en place et son opérationnalisation à partir de 2013

Une étude de 3 mois commanditée pour des meilleures pratiques à l'Office togolais des recettes

En début de semaine, au plan international, le cas burundais a suscité une admiration chez les bailleurs de fonds, en ce que, si ce pays de l'Afrique centrale maintient la performance de sa nouvelle structure unique de recouvrement des recettes, il devra compter de moins en moins sur les ressources extérieures pour gérer les besoins sociaux et économiques. Il y a donc de quoi que le Togo trouve la meilleure méthode pour ne pas échouer. Et le Gouvernement a donc sollicité la Banque africaine de développement (BAD) pour l'accompagner dans ce processus. C'est le sens de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme de consultants devant conduire une étude sur la création de l'Office unique et autonome des recettes fiscales. Tout est parti d'un financement du Fonds fiduciaire de la gouvernance de la Banque reçu par le bureau national du Togo de la BAD en vue de mener ladite étude.

L'avis ouvert depuis le 19 octobre dernier prend fin ce 2 novembre 2012. Les services prévus concernent les prestations pendant trois mois (décembre 2012-mars 2013) d'une firme devant accoucher d'un rapport qui comprend, entre autres, les meilleures pratiques et



Serge N'Guessan, Représentant-Résident de la BAD au Togo

agencements à appliquer pour le cas du Togo dans la mise en œuvre de l'Office unique des recettes fiscales, et les appuis techniques et financiers nécessaires de la part des partenaires dans la mise en place et l'opérationnalisation de l'Office. Surtout que l'Autorité a pris conscience de ce que l'instauration d'une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption permettra de rompre avec les pratiques actuellement observées chez certains agents.

Il faut rappeler que l'idée du futur Office togolais des recettes est officialisée le 5 septembre 2012 lorsque le ministre de l'Economie et

fiscales et douanières pour une mobilisation substantielle des recettes. Les deux régies sont exposées à des coupes budgétaires qui compromettent leur visibilité en termes de réalisation des objectifs de réformes. L'insuffisance de moyens les empêche aussi d'initier un système compétitif de gestion des ressources humaines. Lesquelles ressources ne sont pas suffisamment motivées pour pouvoir s'accommoder à une gestion axée sur les résultats, en dépit des primes d'incitation financières. En plus, le cloisonnement dans ces régies annihile tous les efforts d'une synergie indispensable aux échanges de données. D'où l'acheminement de l'Office.

Déjà, on parle des études de faisabilité technique et financière ayant établi que, pour un budget d'investissement et de fonctionnement de l'Office de l'ordre de 12 milliards de francs Cfa, un bond qualitatif de la première année pourrait, à lui seul, apporter près de 12 milliards de francs Cfa de recettes supplémentaires, et un supplément de recettes totales attendues sur une période de quatre ans de l'ordre de 200 milliards de francs Cfa. De quoi suivre les autres bons exemples du Rwanda, de l'Ouganda, et de l'île Maurice.

Pour la production agricole au Togo 19,500 milliards Cfa attendus du Fonds GAFSP

Le Togo va recevoir 39 millions de dollars du Fonds GAFSP (Programme pour l'agriculture mondiale et la sécurité alimentaire) et de la Société financière internationale (SFI, Groupe Banque mondiale) afin de soutenir la production de riz, de maïs et de manioc à travers la mise à disposition de variétés de semences améliorées, d'une assistance technique pour les petits agriculteurs, et d'une meilleure accessibilité à des crédits abordables pour les petits exploitants. Le GAFSP, d'après le site gouvernemental *Republicoftogo*, contribuera à accroître la productivité des petites exploitations grâce à l'adoption de nouvelles technologies, de la promotion de la valeur ajoutée et de la commercialisation de produits agricoles ciblés.

Le Fonds GAFSP soutiendra le Togo dans la mise en œuvre de la première phase du Programme

national d'investissement pour le développement agricole et la sécurité alimentaire au Togo (PNIASA) en complétant les fonds engagés par une alliance de bailleurs de fonds pour soutenir un ensemble commun d'opérations prioritaires. Le fonds GAFSP servira essentiellement à soutenir deux programmes distincts: le Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) et le Projet d'appui au secteur agricole (PASA). Le fonds appuiera également la diversification agricole par la promotion de produits alimentaires stratégiques et cultures d'exportation ainsi que la pisciculture d'eau douce.

L'annonce en a été faite mardi lors de la conférence «Africa works!» organisée à Zeist par l'ASC (Centre d'Etudes Africain) et la NABC (Conseil des Affaires Hollande-Afrique), en coopération avec les ministères néerlandais des Affaires étrangères et de l'Economie.

D'après le Fonds monétaire international en mission au Togo

La croissance du PIB attendue à 5% fin 2012, le taux d'inflation en baisse continue

Jean Afolabi

"Les conditions économiques au Togo demeurent favorables. Le taux d'inflation moyen, à 2,6% en septembre, continue de baisser grâce à l'évolution très modérée des prix des produits alimentaires suite à une offre abondante de produits alimentaires. Le taux d'inflation moyen projeté pour 2012 est de 2,5%. Malgré une légère réduction par rapport aux projections antérieures, dû aux incertitudes économiques, au ralentissement de la conjoncture mondiale et aux retards dans la mise en œuvre du budget d'investissement de l'Etat, la croissance du Produit intérieur brut (Pib), en termes réels, reste forte et s'élèverait à environ 5% en 2012. La croissance du PIB en 2013 pourrait s'accroître pour atteindre 5,3%. Les déficits de la balance du compte courant devraient se situer autour de 8% du PIB en 2012 et en 2013". Le constat est de Montfort Mlachila, qui a bouclé mardi une mission d'une dizaine de jours au Togo dans le but notamment de passer en revue les projets de collectif budgétaire 2012 et de budget 2013.

L'équipe de M. Mlachila a fait également le constat que le budget 2012 s'exécute avec une bonne performance des recettes, notamment des douanes, tandis que les subventions aux produits pétroliers dépassent les montants



Montfort Mlachila (à gauche) lors de son audience à la Primature

budgetés, et les recettes de privatisation ainsi que l'appui budgétaire des bailleurs de fonds n'atteindront pas les montants prévus. Afin de réduire les risques d'illiquidité, il alors recommandé aux gouvernants togolais d'obtenir des financements à court terme et d'effectuer des ajustements des dépenses.

Quant au projet de budget 2013, encore en préparation, il est généralement en ligne avec les accords de principe établis lors de la dernière mission des services du Fonds en juin 2012. Il reflète notamment une meilleure évaluation du budget d'investissement en fonction des capacités d'exécution et des économies substantielles des dépenses sur biens et services, tandis que d'autres dépenses seront largement déterminées par les

politiques d'emploi public et de prix des produits pétroliers qui devraient être en ligne avec les contraintes budgétaires.

L'engagement est également pris du côté togolais de relancer et de revigorer l'agenda des réformes structurelles. La mission a souligné l'importance de consolider les avancées réalisées dans la gestion budgétaire et d'améliorer les capacités de gestion de la dette, en cherchant des financements appropriés. L'on s'attend par ailleurs à ce que le Fonds apporte son appui technique à l'établissement futur de l'Office togolais des recettes (ORT), qui devra réunir en une seule entité les impôts et la douane pour une gestion optimale des recettes de l'Etat.

A la 38^{ème} session de son Conseil d'administration

Plus de 20 milliards Cfa approuvés par la BICD pour 4 projets

* Le financement de Blitta-Aouda, au Togo, en étude.

Le Conseil d'administration de la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (BICD), réunie mardi 30 octobre 2012 à Lomé en session ordinaire, la 38^{ème} du genre, a approuvé plus de 20 milliards de francs Cfa pour la réalisation, pour la plupart partielle, d'un ensemble de quatre projets du secteur public et du secteur privé, dans quatre pays de la communauté. D'autre part, un compte-rendu de la consultation à domicile a été présenté aux administrateurs, sur la demande de financement partiel du projet de réhabilitation de la route communautaire CU9 et de facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou, notamment le tronçon Blitta-Aouda, en République togolaise.

Au titre du secteur privé, le conseil a approuvé le financement partiel, d'une valeur de 6 353 207 UC, soit 5 milliards de francs Cfa, du projet d'implantation d'une unité pharmaceutique par la société AMANDA PHARMA au Burkina Faso. Tout comme il l'a fait, à hauteur de 7,650 milliards de francs pour le projet de construction et d'exploitation d'un hôtel Radisson Blu par la société KOIRA HOTEL INVESTMENT (KHI. SA) à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Par ailleurs,



Le siège de la BICD à Lomé

approbation a été donnée à une demande d'autorisation de report de l'apport additionnel en capital comme condition préalable au premier décaissement de la facilité de 125 millions de dollars accordée à SWAP Technologies and Telecoms Plc par Afreximbank, First Bank of Nigeria Plc, Diamond Bank Plc et la BICD (15 millions de dollars).

Au titre du secteur public, il est autorisé le financement partiel du projet d'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques des localités des régions de Dosso, Tahoua et Tillabéry, au Niger pour un montant de 10 millions de dollars, soit environ 5 milliards de francs. Pour le Bénin, 4,5 milliards de francs iront au projet de pavage et d'assainissement des rues dans les communes de Ouidah, Pobè,

Sakété, Bohicon et Dassa-Zoumè. Afin, il a été autorisé une demande d'autorisation de réaffectation des ressources sur une nouvelle composante du projet de l'Administration maritime de Sierra Leone.

Par ailleurs, conformément aux orientations de son Plan stratégique 2010-2014, et afin de permettre à la Banque de jouer pleinement son rôle de stimulateur de la croissance et de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest, les demandes de mobilisation de ressources sur le marché nigérian, puis auprès d'Eximbank de la Turquie, ont été soumises au Conseil pour examen. L'adhésion de la BICD à la Facilité africaine de soutien juridique a également été au centre des discussions.

Besoins de liquidités bancaires Plus de 60 milliards Cfa attribués aux banques du Togo

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a injecté le mardi dernier des liquidités d'un montant de 60,795 milliards de francs Cfa dans le circuit bancaire togolais. L'opération se situe dans le cadre des adjudications hebdomadaires de la Banque centrale qui portent sur un montant total de 525,000

marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0020% et 3,0659%.

Outre le Togo, la Banque centrale a injecté 136,457 milliards de francs dans les établissements de crédit du Bénin. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso et du Mali avec respectivement 90,795 milliards et



milliards de francs pour l'ensemble des pays membres. Elle arrive à échéance le 5 novembre prochain, indique un communiqué de la Banque centrale.

L'opération a enregistré la participation de trente-neuf établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux

89,161 milliards de francs enlevés. Viennent ensuite, après le Togo, les établissements de crédit du Sénégal avec 57,061 milliards de francs touchés, ceux de la Côte d'Ivoire avec 52,324 milliards de francs, ceux du Niger avec 28,223 milliards de francs et, enfin, ceux de la Guinée-Bissau avec 10,184 milliards de francs.

Pour l'équiper et augmenter sa capacité 20 milliards Cfa de la BOAD pour le port de Cotonou



Le lundi 29 octobre 2012 à Cotonou, Monsieur Christian Adovelande a procédé à la signature d'un accord de prêt avec Monsieur Djenontin Agossou Valentin, ministre de l'économie maritime. Aux termes des dispositions de cet accord de prêt, la BOAD s'engage à mettre à la disposition du port de Cotonou des ressources d'un montant de vingt milliards de francs Cfa pour le financement partiel du projet de renforcement des infrastructures et équipements de la dite structure.

Globalement, le but visé est de contribuer au renforcement de la compétitivité du Port de Cotonou, en renforçant ses infrastructures et équipements par l'élargissement et l'approfondissement du chenal d'accès, l'aménagement du bassin portuaire, l'acquisition d'équipements de manutention et l'alimentation en

énergie électrique du PC à partir du poste 161/63 KV de Vedoko. A terme, le trafic annuel de conteneurs sera augmenté d'environ 240% à partir de 2014 en passant de 165 000 EVP en 2011 à 2011 EVP en 2014. Par ailleurs, le volume des importations à destination des pays de l'Hinterland (Niger, Mali et Burkina Faso), du Tchad et du Nigeria sera doublé.

Ce prêt de 20 000 MFCFA que la Banque vient d'octroyer au Port Autonome de Cotonou porte le montant global des interventions de la BOAD au Bénin à 281 371 MFCFA dont 119 784 MFCFA dans le secteur des transports soit 42,57% de ses engagements cumulés au Bénin et 18,84% de ses engagements totaux dans le secteur dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

En 2020 au Ghana voisin 50 milliards de dollars pour assurer l'accès universel à l'électricité

Le gouvernement du Ghana est en marche vers son objectif d'un accès universel à l'électricité d'ici à 2020, a déclaré lundi à Accra un haut responsable. Le vice-ministre de l'Énergie, Emmanuel Armakh-Kofi Buah, a fait cette déclaration lors de l'ouverture d'une rencontre des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (Cedeao) sur les énergies renouvelables et durables, organisé par le Centre de la Cedeao pour les énergies renouvelables et l'économie d'énergie (ECREE). Pour réaliser cet objectif, le

En marge de la réunion, le ministre Buah a affirmé à l'agence Chine nouvelle que le Ghana obtiendrait des financements de 50 milliards de dollars, presque 25.000 milliards de francs Cfa, du Fonds mondial pour les énergies renouvelables afin de faciliter l'approvisionnement d'électricité vers ces communautés. "Toutefois, la difficulté réside dans l'incapacité des communautés ciblées à payer le coût des technologies d'énergie renouvelable sur l'achat, la maintenance ou le remplacement des pièces détachées", a souligné M. Buah. C'est ce que le



gouvernement ghanéen utilisera des sources d'énergie renouvelables hors-réseau pour éclairer les communautés qui n'ont pas d'accès au réseau national, a déclaré M. Buah.

gouvernement souhaite résoudre en mettant en place un fonds pour l'énergie dans le cadre de sa politique d'énergies renouvelables déjà en place dans ce pays d'Afrique de l'ouest.

FOOTBALL/CAN 2013

L'ambitieux programme de Didier Six

La Fédération royale marocaine de football a confirmé lundi avoir conclu un match amical avec son homologue du Togo, prévu sur le sol marocain le 14 novembre prochain, dans le cadre de la préparation pour la phase finale de la CAN. Une information confirmée par Didier Six, le sélectionneur du Togo qui en profite pour lever un coin de voile sur le programme des Eperviers.

"Dans le cadre de son programme de préparation à la CAN Afrique du Sud 2013, l'Equipe nationale A du Maroc recevra en amical son homologue du Togo, le mercredi 14 novembre 2012", ainsi est rédigé le communiqué.

Une information qu'a confirmée Didier Six, le sélectionneur des Eperviers, le même jour sur la télévision nationale togolaise, tout en donnant des détails sur le chronogramme qu'il entend exécuter pour la préparation.

Il s'agit d'un emploi du temps de préparation rigoureux mais relaxe. "Il ne fallait pas regrouper continuellement les joueurs sur une période d'un mois, de crainte d'une lassitude", a justifié le coach Six, en détaillant les lignes directrices de ses choix pour mettre en forme ses



joueurs avant le toumoi panafricain.

Trois grands matches amicaux devront marquer le cheminement des Togolais sur la route d'Afrique du Sud 2013. Notamment celui du 14 novembre prochain contre les Lions de l'Atlas du Maroc à Casa-

blanca. Un mois plus tard (probablement le 29 décembre), ils effectueront un déplacement à Oman pour un autre "friendly match". "La finalité de ces deux rencontres contre ces deux sélections du monde arabe, c'est d'habituer nos joueurs

au jeu pratiqué au Maghreb, en prévision des sorties lors de la CAN que nous allons effectuer contre l'Algérie et la Tunisie (...). Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, nous connaissons déjà son jeu", justifie D. Six, ancien joueur de Marseille.

Cette série de rencontres amicales sera conclue le 12 ou le 13 janvier à Lomé contre un adversaire (de la sous-région) qui reste à déterminer. Occasion pour les Eperviers de recevoir non seulement l'onction du peuple, mais aussi officiellement le drapeau des autorités, avant d'embarquer pour Rustenburg (en Afrique du Sud). Avant leur passage à Lomé, Adebayor et ses coéquipiers devraient effectuer quelques jours de stage à Accra (dans le Centre de Marcel Desailly), début janvier.

Mani Sapol: "Du moment que vous avez qualifié ce groupe de celui de la mort, cela veut dire que les quatre sélections partent à chances égales"

Malgré son jeune âge, Mani Sapol est une pièce maîtresse dans la sélection togolaise. Ayant évolué à Al Ittihad Libye avant d'atterrir au Chabab de Batna, l'ancien joueur de Maranatha croit aux chances du Togo dans le groupe D de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013. Il s'est confié à lebuteur.com.

Votre sélection n'a pas été gâtée par le tirage en se retrouvant dans le groupe de la mort. Qu'en pensez-vous ?

Je ne considère pas ce groupe comme celui de la mort. Je pense que le tirage nous a procuré de grandes nations de football, un point c'est tout. C'est un tirage normal car nous pouvons jouer n'importe quelle sélection.

Que pensent les Togolais de ce tirage ?

Du moment que vous avez qualifié ce groupe de celui de la mort, cela veut dire que les quatre sélections partent à chances égales. Les Togolais pensent que nous avons toutes les chances de passer ce premier tour. Ils sont très confiants. Finalement, la qualification se jouera sur le rectangle vert même si, en face, il y aura des nations qui ont de l'expérience à ce stade de la compétition.

Allez-vous compter beau-



coup plus sur les pros ou les locaux ?

Je pense que la sélection togolaise restera elle-même. Nous aussi nous sommes des mondialistes comme les autres équipes du groupe. On a joué le Mondial 2006. On va compter sur une sélection composée essentiellement de joueurs professionnels. Les locaux boucleront la liste.

Le leader du groupe a pour

nom Adebayor. Comment se comporte-t-il avec les autres joueurs ?

C'est un joueur très modeste et aussi l'un de mes meilleurs amis dans la sélection. Il ne se la joue pas comme une star. C'est d'ailleurs l'impression qui se dégage de lui lorsqu'on le côtoie. Il a bon cœur. Très professionnel dans son travail. Il veut toujours nous montrer la voie de la victoire. Il nous a toujours menés

vers le succès car il est aussi la clé de l'équipe.

Y a-t-il d'autres stars au sein de votre sélection ?

Oui bien sûr mais je ne vais pas dévoiler leur nom car nous allons jouer contre vous non ? (Il plaisante)

Que pensez-vous de l'Equipe nationale algérienne ?

C'est une grande sélection qui fait peur aux autres équipes. Elle est capable de battre n'importe quel adversaire. Je pense que l'Algérie va jouer pour remporter la trophée. Mais encore faut-il qu'elle le confirme sur le terrain.

Quel est le joueur algérien qui vous impressionne le plus ?

Incontestablement, c'est Ziani qui, malheureusement, ne fait plus partie de ce groupe. J'ai aimé ce joueur depuis qu'il était à Marseille. Il a réalisé un Mondial honorable. Je ne comprends pas les raisons de sa mise à l'écart.

Afriki-foot.com

Madagascar : le gouvernement finance l'organisation du Championnat d'Afrique de Taekwondo

Le gouvernement de la transition de Madagascar a octroyé une enveloppe de 50 millions d' Ariary (environ 25.000 dollars) à la Fédération malgache de taekwondo (FMT) dans le cadre de l'organisation du Championnat d'Afrique de Taekwondo qui se tiendra à Madagascar du 2 au 4 novembre prochain, a-t-on appris mardi de la présidence de la transition.

Les championnats africains regrouperont trois compétitions majeures dont le 11e championnat d'Afrique (African championships), la 1ère édition de la Coupe d'Afrique par équipe (Africa Team Cup) ainsi que le 2e championnat d'Afrique de poomsae (African poomsae championships).

17 pays du continent noir participeront à ces compétitions, à savoir la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Niger, le Sénégal, le Lesotho, l'Angola, la Côte d'Ivoire, Maurice, le Mali, le Mozambique, le Gabon, le Kenya et Madagascar.

CM 2014 : le Gabon va faire appel de sa défaite face au Niger

Les Panthèmes, une association de supporters de la sélection gabonaise, a décidé de faire appel de la décision de la FIFA concernant le match Niger-Gabon comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014. L'instance internationale de football avait donné la victoire sur tapis vert au Niger face au Gabon (3-0), car le 3 juin 2012 à Niamey, les Panthères avaient aligné le défenseur Charlie Moussono, qui avait un problème de nationalité.

Les supporters gabonais montent au créneau pour défendre leur sélection nationale. Ayant obtenu, le 3 juin 2012, un nul à Niamey face au Niger (0-0) dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2014, les Panthères ont appris par le biais de la FIFA qu'ils ont perdu cette rencontre sur tapis vert (3-0). La raison de cette sanction est simple, le défenseur gabonais Charlie Moussono a joué l'intégralité de la rencontre alors qu'il avait un problème de nationalité.. Malgré son passeport gabonais, le joueur de 28 ans qui est né à Libreville, mais d'origine camerounaise, est toujours à l'heure actuelle considéré comme ayant la nationalité camerounaise. Mais, l'association de supporters des Panthèmes a décidé de faire appel à la FIFA concernant la désormais "affaire Moussono". Une plainte qui a été jugée recevable par le tribunal de grande instance de Libreville. L'affaire est donc loin d'être terminée...

Man City: le nouvel homme fort fixe sa priorité pour le mercato

Doté d'un tout nouveau directeur sportif, en l'occurrence l'ancien Blaugrana Txiki Begiristain, Manchester City n'a pas fini de scruter en Liga.

Officiellement intronisé au poste de directeur sportif de Manchester City dimanche dernier, Txiki Begiristain sera donc l'homme chargé de définir la politique de recrutement des Citizens. Sans surprise, l'ancien dirigeant du FC Barcelone a fait du championnat espagnol l'un de ses terrains de chasse privilégiés. Devenues la référence du football mondial, les stars ibères sont aujourd'hui des éléments très prisés en Premier League. Une tendance qui a débuté avec l'éclosion de Cesc Fabregas à Arsenal et l'arrivée de Fernando Torres à Liverpool.

Fin connaisseur de la Liga et surtout du Barça, Begiristain devrait donc tenter de convaincre certains Blaugranas tels que David Villa, Cristian Tello ou Daniel Alves de rallier l'Angleterre. Mais pas seulement. Le Sun indique en effet que le nouveau dirigeant mancunien a fait du jeune milieu de Malaga Isco l'une de ses priorités. Souvent annoncé dans le viseur de City depuis de nombreuses semaines, le Malagueño plait à Mancini et l'aval de Begiristain donne plus de corps à ce dossier.

Ronaldo-Mourinho, le Psg nie en bloc

A l'issue de PSG-OM, l'état-major parisien a fermement démenti l'existence de contacts avec Cristiano Ronaldo et José Mourinho. «On ne pense pas au mercato», assure Leonardo.

Nasser El-Khelaifi et Leonardo n'ont pas pu y échapper. Les rumeurs de contacts entre le Paris Saint-Germain, le Real Madrid et l'entourage de Cristiano Ronaldo et José Mourinho ont jeté aux oubliettes la qualification parisienne en Coupe de la Ligue pourtant obtenue face au rival marseillais. Un transfert à 100 millions d'euros et un salaire annuel de 18 millions pour arracher CR7 au Real, un «package» comprenant José Mourinho négocié avec l'agent des deux Portugais... Les révélations de La Gazzetta dello Sport ont fait le tour des médias européens toute la journée. L'état-major parisien est donc allé au feu, à commencer par Nasser El-Khelaifi. «Je n'ai parlé avec personne du Real Madrid», a affirmé le président du PSG alors que le quotidien italien évoquait dans ses colonnes une rencontre entre les dirigeants parisiens, Jorge Mendes, Florentino Pérez et Cristiano Ronaldo. «Cristiano Ronaldo est un bon joueur, mais il est au Real Madrid», a-t-il conclu laconiquement.

Cameroun: Samuel Eto'o règle ses comptes avec BeIn Sport

Samuel Eto'o menace de porter plainte contre BeIn Sport, à la suite d'un reportage diffusé sur la chaîne sportive aux fonds qataris, qui montre une face négative du joueur avec la sélection nationale, d'après l'attaquant de l'Anzhi Makachkala lui-même, mais surtout un parti pris du journaliste qui a tourné ce documentaire. Mécontent de ce traitement, l'international camerounais a publié un communiqué sur son site officiel, dans lequel il menace de porter l'affaire devant la justice si son démenti n'est pas diffusé par la chaîne.

Samuel Eto'o, international came-

rounais, se sent offensé. Il vient de publier un droit de réponse à la suite d'un reportage diffusé par la chaîne sportive BeIn Sport, enregistré lors du match retour du dernier tour éliminatoire de la CAN 2013 face au Cap Vert. Une rencontre qui a vu les Lions Indomptables être éliminés malgré leur victoire face aux Requets Bleus. Dans le reportage, objet de toute cette polémique, diffusé au cours de l'émission Expresso, le journaliste auteur du sujet a affirmé que le goléador camerounais était "d'avantage préoccupé par les affaires de son entreprise, Eto'o Telecom, que

par le match".

Pour l'illustrer son propos, il a filmé le joueur en pleine conversation téléphonique au cours d'un entraînement. Une affirmation qui n'a pas du tout été du goût de l'attaquant de l'Anzhi Makachkala, qui a aussitôt réagi par l'intermédiaire de son avocat Me Florian Bihep. "Ces propos sont mensongers, et le montage qui est fait pour les servir est scandaleux. Je vous demande de bien vouloir diffuser ce droit de réponse dans des conditions techniques équivalentes à celles dans lesquelles a été diffusé votre reportage et de veiller à lui assurer d'être

diffusé de manière que lui soit assuré une audience équivalente à votre reportage", a ainsi fait savoir le représentant de l'ancien Barcelonais à la chaîne télévisée, avant de poursuivre : "Je me réserve le droit d'agir en diffamation devant les tribunaux compétents."

Pour l'heure, la réponse de la chaîne sportive reste attendue, alors qu'aucune information n'a filtré du côté du siège. Mais visiblement, quand son image en prend un coup, le Lion Indomptable n'hésite pas à montrer les crocs.

REPERES

Les ménages, une structure importante à protéger

La Fédération Nationale des Associations de Retraités Tributaires de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (FENARET-CNSS) a organisé du 29 au 31 octobre, un séminaire-atelier d'élaboration d'un guide de conduite dans les foyers conjugaux à Tabligbo.

Cet atelier a bénéficié de l'appui financier de l'ONG Union Nationale des Retraités du Commerce des Entreprises, des Banques et Industrie du Togo (UNARCEBIT). Il vise à résoudre les conflits liés au genre et faire cesser les violences sur les femmes. Il s'agit aussi de faire bénéficier aux groupes vulnérables des mesures intégrées de protection sociale et permettre à la gent vieillissante de maîtriser les risques et chocs économiques. Cette formation est une exhortation pour les jeunes de préparer leurs vieillesses à travers une caisse communale d'assistance qui sera mise en place dans toutes les communes du pays. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire général de la préfecture, Ablan kougnido qui a félicité les initiatives de rencontre. Pour lui, le guide en élaboration contribuera à éclairer les couples en vue d'une bonne gestion des problèmes conjugaux. Le président de l'ONG UNARCEBIT, da Silvéira Comla Adjévi a indiqué que la problématique retenue va permettre la diffusion des expériences aux jeunes générations, la protection sociale à toutes les couches socioprofessionnelles afin d'éviter une vieillesse pénible aux Togolais. Il a révélé que les personnes âgées et leurs partenaires ont fait une proposition d'un avant projet de loi devant régir les personnes âgées qui est à l'étude au niveau du gouvernement. Il a sollicité le concours de celui-ci et des bailleurs de fonds pour prendre en compte efficacement les préoccupations des personnes âgées.

Pour la santé des populations

Une conférence sur l'enrichissement des aliments dans l'espace UEMOA s'est tenue les 30 et 31 octobre à Lomé. Une trentaine de délégués industriels, bailleurs de fonds et représentant les Etats membres ont pris part à ces assises appuyés par les institutions techniques des Nations-Unies.

Organisée par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), cette rencontre a fait le point sur les avancées d'enrichissement des aliments en micronutriments dans la zone UEMOA et la mise en synergie des efforts de divers acteurs afin de renforcer la complémentarité entre les différents programmes. En Outre, les délégués ont partagé les diverses stratégies de lutte en vue d'une réduction significative en carence nutritionnelle. Ils ont également passé en revue les principales actions qui soutiennent la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé et validé à Cotonou en janvier 2012. Le mémorandum préconise l'harmonisation du système de l'enrichissement des aliments dans l'espace UEMOA; l'appui des unités industrielles pour produire des aliments de qualité et le renforcement des capacités des structures de normalisation et d'inspection ainsi que des laboratoires d'analyses pour contrôler la qualité des aliments enrichis. La commission de l'UEMOA attend aussi de cette rencontre des résultats probants et le partage d'informations tels que les actions menées par chaque pays et acteur intervenant dans la zone UEMOA; le programme d'activités prévisionnels pour l'année 2013 et enfin de nouvelles orientations en faveur de l'éradication de la carence en micronutriments. Le ministre de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques, François Galley a confirmé que l'enrichissement des huiles raffinées et de la farine est une réalité au Togo. Il a souhaité que les travaux du panel réunis permettent d'atteindre les résultats escomptés. Il a enfin renouvelé l'engagement du gouvernement togolais aux côtés de tous les acteurs en vue d'éradiquer les carences en vitamines et en sels minéraux. Le commissaire de l'UEMOA, chargé du département de Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, Guy Amédée Aganohoun a exhorté les Alliances Nationales de fortification, cadre d'organisation, de plaidoyer et d'engagement des acteurs nationaux d'enrichissement des aliments à s'impliquer davantage dans le processus pour la santé des populations.

4^e congrès statutaire du SGAP

Le Syndicat Général de l'Administration Publique (SGAP) a tenu le jeudi 25 octobre à Lomé son 4^e congrès statutaire sur l'administration publique en tant qu'outil de développement.

Les congressistes ont révisé les statuts et le règlement intérieur de leur syndicat et renouvelé son bureau exécutif de onze membres dirigé par Mme Essi Christine Ekpetsou pour un mandat de 4 ans non renouvelables. Ils ont par ailleurs invité le gouvernement à répondre rapidement aux revendications des travailleurs et à organiser les élections sociales dans l'administration publique. Par rapport au déplaçonnement de la grille salariale, ils ont émis le vœu que des bonifications adéquates de points soient accordées à tous ceux qui ont été maintenus en fonction d'avril 2008 à 2013. Les participants ont, en outre, exhorté le gouvernement à revoir la situation des retraités et à rétablir les allocations de départ à la retraite. L'attaché de cabinet au ministère de la Fonction publique et des Réformes administratives, Kunalé Kokouvi Mawuena, a rassuré les membres du SGAP que les conditions de travail en l'occurrence la grille salariale seront améliorées et un nouveau statut de la Fonction publique sera voté.

Style

Le Bimod, c'est lundi prochain

La biennale de la mode au Togo commence ce lundi 06 novembre à Lomé. Elle aura lieu du 06 au 10 novembre. Ce festival qui regroupe les sommités de la mode africaine est présidé par Blandine Bagnah, alias Bamondi. Cette troisième édition se décline en atelier de formation les 7, 8 et 9 novembre, et en apothéose un défilé à l'Hôtel Mercure Sarakawa.

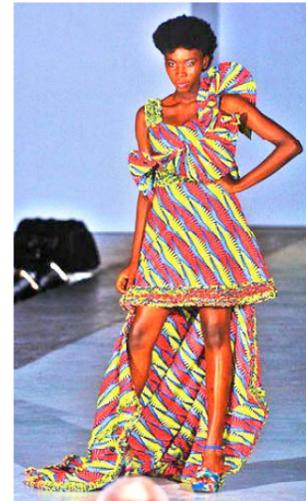
Aux côtés de Bamondi et Desmo Design, les stylistes les plus connus au Togo, on aura Assante du Ghana, Chystalix et Kreyann du Cameroun, l'incontournable Gilles Touré de Côte d'Ivoire, Marcel Tapolo de France, Maïmour du Mali, en tête d'affiche. Bamondi accompagnant d'autres artistes pour assurer la relève, d'autres jeunes stylistes du Togo, d'Afrique australe et centrale sont également invités. C'est l'occasion de les découvrir.

Le festival a pour partenaires principaux Vlisco et Togocellulaire. La mode africaine étant un savant dosage des créations occidentales et africaines, les stylistes utilisent très souvent les tissus imprimés africains, même si en dernier

ressort, il convient de constater que les matériaux utilisés viennent pour la plupart d'occident, exception faite des perles...

Cependant, la mode en Afrique apporte beaucoup au monde et constitue une très grande curiosité. Le mode vestimentaire en Afrique relève avant tout du spectacle et de l'esthétique. Textiles, bijoux, coiffures... et leurs combinaisons apparemment infinies : les pratiques vestimentaires en Afrique sont parmi les plus spectaculaires au monde.

Une littérature émergente a commencé à aborder le sujet du travail des stylistes de la haute couture africaine, avec van der Plas et Willemsen (1998), Revue Noire (1997), Mendy-Ongoundou (2002), Mustafa (2002), (L'Afrique C'est Chic), et Rovine (2004). D'autres études récentes ont exploré les marchés locaux dévolus à la conception de vêtements en Afrique, révélant à quel point ces pratiques reflètent l'évolution de la création à travers le temps. Cette analyse des usages locaux en matière de



création a été illustrée par Rabine (2002), Bastian (1996), Gondola (1999), Hansen (2000), Picton (1995), Renne (1995), Rovine (2001) ainsi que par Perani et Wolf (1999). Tous démontrent la complexité de la production de mode locale, beaucoup en explorant les différentes forces à l'œuvre aux niveaux esthétique, économique, social et politique dans la production et la commercialisation de styles en pleine évolution

Le thème de cette 3^{ème} édition

la mode comme vecteur de paix et de progrès social. De progrès social surtout, mais il s'agit d'une grande opération d'image. Car la création africaine montre l'image d'une Afrique positive qui pousse, qui gagne. En témoigne les nombreux créateurs qui voyagent dans les plus grandes places de la mode en Occident et en Asie. La mode constitue l'une des ressources qui peut aider l'Afrique pour son développement réel. Malheureusement, la mode a été oubliée. Comme à l'instar de certaines disciplines artistiques, l'Afrique n'a pas été formée à la mode. Il y a très peu d'écoles de la mode, et en dépit de leur nombre croissant, les professionnels du métier sont encore très peu. Il y a aujourd'hui quelques pays seulement comme la Tunisie, le Maroc et l'Égypte qui ont mis l'accent dans ce domaine. Il reste certainement beaucoup à faire. Les pays africains et surtout ses dirigeants n'ont malheureusement pas compris l'intérêt de la mode, ce qui entraîne un exode vers l'extérieur, une fuite des cerveaux.

Littérature

Muriel Diallo Prix Saint-Exupéry 2012 !

Muriel Diallo a reçu hier soir (24 octobre 2012) à Paris le Prix

Saint-Exupéry-Valeurs Jeunesse dans la catégorie "Francophone"

pour ses ouvrages édités aux Classiques Ivoiriens (la série des Bibi n'aime pas...) et aux éditions Vents d'ailleurs (Toclo Toclo et la fille Tête-en-l'air, Yozakura la fille du cerisier).

Le Prix Saint-Exupéry-Valeurs Jeunesse récompense depuis 1987 les œuvres littéraires destinées à la jeunesse qui portent les valeurs de l'œuvre de Saint-Exupéry et le sens de sa vie : L'audace, celle des premiers vols de nuit ; Le courage de surmonter les obstacles et la volonté de survie; La solidarité en cultivant la fraternité; La sagesse : discerner et dépasser les dimensions trop

matérielles.

Ce prix vient récompenser le grand talent de cette écrivaine ivoirienne, auteur de la très jolie série des "Bibi n'aime pas...", également connue pour ses peintures et son engagement dans le milieu scolaire ainsi que le professionnalisme des éditions Les Classiques Ivoiriens (Abidjan) et de leur diffuseur L'Oiseau Indigo (Arles).

Muriel Diallo avait déjà été sélectionnée dans la catégorie "Francophone" en 2000 pour son ouvrage Le peintre maudit, publié aux éditions CEDA (Côte d'Ivoire).

Traditions

Un festival international de danses traditionnelles du 16 au 18 novembre



Un Festival international des danses traditionnelles et contemporaines aura lieu du 16 au 18 novembre à Lomé. Une première édition placée sous le signe de la protection de ce patrimoine immatériel en voie de disparition, selon son directeur Quam Valentin Sodji.

"Les chants et danses n'intéressent plus la jeune génération. Certains y voient un anachronisme notoire, une survivance d'un passé révolu, ce qui n'est nullement le cas", rapporte notre confrère Republicoftogo.com.

L'initiateur de ce festival plaide donc pour la création d'un fonds culturel de sauvegarde de la danse

traditionnelle. Mais reste à savoir si les danses traditionnelles disparaissent réellement. Elles restent tout de même une source d'inspiration pour de nombreux artistes. Toute la chanson et la danse de King Mensah n'est-elle pas tirée des danses traditionnelles Ewé et Kabyè, notamment agbadja, gadzo et kamou ? D'autres artistes togolais jouent également dans ce registre. Peut-être faudrait-il en appeler à plus d'artistes pour s'inspirer des valeurs traditionnelles dans leurs créations, c'est à cette seule condition qu'on parviendra à fonder une musique réellement togolaise et ouverte au monde.

Littérature

Dernière sélection pour le Goncourt

Le jury du prix Goncourt s'est réuni au Salon du livre francophone de Beyrouth, en dépit des troubles qui sévissent au Liban, pour délibérer au sujet de la dernière sélection des candidats en lice.

Il ne reste donc désormais plus que quatre auteurs sur la liste: Patrick Deville, Joël Dicker, Jérôme Ferrari et Linda Lê. On s'étonne de ne pas trouver cette année de romans de Gallimard ou de Grasset, "pas une fois nous n'avons

évoqué les éditeurs" affirme Pierre Assouline, membre du jury, à l'AFP, "la question ne s'est même pas posée."

La sélection

- Peste et choléra, Patrick Deville (Seuil)

- La vérité sur l'affaire Harry Québert, Joël Dicker (Fallois)

- Sermon sur la chute de Rome, Jérôme Ferrari (Actes Sud)

- Lame de fond, Linda Lê (Bourgeois)

Phénomène de teinte des cheveux blancs

L'illusion d'une jeunesse perdue

Afin de retrouver une once de cette chevelure noire qu'ils ont perdue à jamais, certaines personnes âgées se teignent les cheveux blancs en noirs. Par effet de mode ou pour courtiser les petites filles, ils le font au mépris des risques sur leur santé.

Etonam Sossou

Salon de coiffure homme chez Ferdinand. Après s'être confortablement installé, Aron Amoussou la cinquantaine bien sonnée, instruit son coiffeur. « Il faut tout raser » dit-il, « tout, pas comme la dernière fois » insiste-t-il. Depuis son jeune âge, il n'a jamais aimé porté des cheveux. Alors les teindre, maintenant qu'il est vieux pour cacher les blancs ? Jamais. « Je suis content d'avoir les cheveux blancs. Cela veut dire que je suis quand même arrivé quelque part ». Suggérant par là, l'expérience et la sagesse acquises au cours de toutes ces années qui sont maintenant derrière lui. M Amoussou sait pourtant que beaucoup de personnes de son

âge s'adonnent à cette pratique. Et là dessus, il a un avis bien tranché. « Je pense qu'un vieux de mon âge qui fait ça, ce n'est pas gai, pas du tout ».

Gai ou pas gai, ce retraité que nous appellerons Monsieur L., lui, est devenu accro à la teinture. « Je peux dire que c'est la crise de la quarantaine qui m'a poussé dedans. Je ne supportais pas d'avoir des cheveux blancs. Des amis se sont teints les cheveux et cela m'a encouragé à essayer » explique-t-il. Aujourd'hui, il essuie les critiques des gens dans la rue, de ses proches notamment, ses enfants. « Dans l'imaginaire populaire, ceux qui se teignent les cheveux blancs sont assimilés à des filous qui veulent courtiser les jeunes filles » confie-t-il. « Mes



enfants le pensent aussi mais ce n'est pas toujours vrai. J'en suis la preuve vivante » se défend-t-il.

Cette vision populaire a pourtant... le cuir tenace. Bob, coiffeur pense que c'est la seule raison qui pousse les hommes d'un certain âge à se teindre les cheveux. « Ils veulent avoir l'air jeune pour tromper les filles » soutient-il. Mais les filles ne sont pas dupes. « Elles

acceptent pour d'autres raisons. L'argent par exemple. Sinon on peut cacher les cheveux blancs mais est ce qu'on peut cacher les rides ? S'interroge Péniel Amédé. Si les filles ont découvert le pot aux roses, les hommes prendraient alors des risques inconsidérés pour peu de choses.

« Ebène gel+ crème », « Bigen » ou encore « tatouage », ce sont des produits chimiques, et parfois de qualité douteuse et de provenance incertaine qui sont utilisés pour ces teintures. « Avant les produits étaient meilleurs. Maintenant les nigériens et les ghanéens ont trafiqué et sur le marché c'est ça qu'on trouve le plus souvent » explique Nicolas de "Nico coiffure".

Pour Cyriaque, la provenance est tout autre. « Les produits utilisés ici, ce sont des teintures chinoises. C'est un mélange de produits appelés henné noir, fait de henné et de produits chimiques afin d'accroître la teinte ». « Le produit

est très dangereux, nous-mêmes nous le savons » affirme Louis Améla, coiffeur. Et d'expliquer : « au début, la teinture va rougir les cheveux. Ensuite la personne va finir par les perdre petit à petit. Si elle ne veut pas faire « coco taillé » (raser tous les cheveux) maintenant, elle est obligée de continuer ». « C'est comme les produits éclaircissants des femmes » conclut-il.

La perte de cheveux et autres effets secondaires ne serait que la partie visible de l'iceberg des conséquences de la teinture des cheveux. En effet, « comme effets secondaires, il y a les picotements, les irritations, les allergies et même le cancer qui était rapporté avec les produits commercialisés avant les années 1980 » insiste-t-elle. Et de se souvenir « nous avons des cas de réaction allergique dans le service. La personne s'est fait teindre les cheveux et le lendemain tout le visage était enflé comme un ballon, les yeux fermés avec des

boutons partout sur le visage ».

Chez les personnes d'un certain âge, les effets secondaires sont accentués parce que le cheveu est naturellement plus affaibli et parce qu'un certain nombre de précautions essentielles ne sont pas respectées. Les produits chimiques agressent le cheveu donc il faut utiliser des teintures naturelles à base de plantes etc. le cheveu agressé a besoin de repos. Ce qui suppose de ne pas le teindre fréquemment.

Cette dernière précaution est sans doute la moins respectée. « Au moins chaque mois, il faut renouveler sinon les produits qu'on utilise ne tiennent pas longtemps » commente Nicolas. « La teinture c'est comme le tabac » continue-t-il « ceux qui fument connaissent les dangers mais ils continuent quand même » soutient-il, avant d'avertir, « ne venez pas nous demander à nous qui mangeons dans cette activité de les en dissuader ».

Santé/Paludisme

Des moustiques vecteurs en perpétuelle adaptation

Les uns développent des résistances, les autres modifient leur comportement. Les moustiques vecteurs du paludisme, les anophèles, trouvent toujours un moyen de déjouer les tentatives des humains pour se protéger de la maladie. Des chercheurs de l'Institut de recherche et développement (IRD) et leurs partenaires révèlent leur grande capacité d'adaptation, qui met à mal les stratégies de lutte recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un essai clinique mené dans une trentaine de villages béninois montre que la combinaison de moustiquaires imprégnées de deltaméthrine avec des pulvérisations intra domiciliaires d'un autre puissant insecticide n'a pas permis, après 18 mois, de faire

reculer la maladie.

Ni le nombre de cas ni la prévalence de l'infection chez les jeunes enfants n'ont été réduits, comparé à l'usage de moustiquaires seules. Dans certaines localités, l'introduction de ces dernières a induit un changement des habitudes alimentaires des Anophèles, qui piquent d'ordinaire la nuit. Ils sévissent dès lors à l'extérieur des habitations au lever du jour.

L'efficacité à long terme des actions de prévention et de lutte actuelles est donc remise en question. Les scientifiques doivent à nouveau faire preuve d'innovation pour espérer éliminer un jour la maladie. Sur les recommandations de l'OMS, 290 millions de moustiquaires imprégnées ont été délivrées en



Afrique sub-saharienne entre 2008 et 2010, permettant de protéger 580 millions de personnes du paludisme. Et 80 millions de personnes, soit 10% de la population à risque, ont également vu les murs de leur foyer aspergés d'insecticides. Pourtant, avec toujours 200 millions de personnes touchées par an et plus de 700 000 décès dans le monde, dont 80% en Afrique, la maladie reste un problème de santé publique majeur.

Principal obstacle au recul de la maladie : la grande faculté d'adaptation des moustiques vecteurs aux insecticides préconisés, les pyrèthrinoides. Comme le révèlent les récents travaux des chercheurs de l'IRD et de leurs partenaires au Bénin, la résistance à ces produits de la principale espèce vectrice, Anophèles gambiae, est en très forte augmentation et met à mal les stratégies des Programmes nationaux de lutte contre le paludisme. L'autre vecteur majeur au Bénin, Anopheles funestus, a quant à lui opté pour une autre tactique : éviter tout contact avec les insecticides en modifiant ses habitudes alimentaires.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1135 DE LOTO BENZ DU 17 OCTOBRE 2012

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 24 Octobre 2012 porte le N°1136

Le tirage de mercredi dernier a permis, à de nombreux parieurs de la LONATO de remporter d'importantes sommes d'argent. Ainsi, à KARA, SOKODE, KPALIME, TABLIGBO et LOME, des gros lots ont été enregistrés.

Les opérateurs 7398, 1202 et 1210 basés à KARA et SOKODE ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

A KPALIME, les points de vente 4014 a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 600.000F CFA

Les opérateurs 3944 situé à TABLIGBO a enregistré un gros lot de 1.000.000F CFA.

Dans la capitale, ce sont trois lots de 750.000F CFA et un lot de 775.000F CFA qui ont été enregistrés sur les points de vente 8233, 8223, 6350 et 7928

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1136 de LOTO BENZ du mercredi 24 Octobre 2012

Numéro de base

71

90

12

81

78

L'UNION
Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.